



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

08 JUILLET 2026 - DUNKERQUE

**LE MARCHÉ DE RUNGIS ET DUNKERQUE-PORT S'UNISSENT
POUR RENFORCER LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE FRANÇAISE
ET CRÉER UN HUB AGRO-LOGISTIQUE D'ENVERGURE EUROPÉENNE**

Le 8 juillet 2026, Stéphane LAYANI, président du Marché international de Rungis, et Maurice GEORGES, président du Directoire de Dunkerque-Port ont signé une convention de partenariat, en présence de Patrice VERGRIETE, Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque et Maire de Dunkerque ainsi que de Frédéric LOISEAU, Sous-Préfet de Dunkerque. Cette convention vise à renforcer les synergies entre le premier port français agroalimentaire et le plus grand marché de produits frais au monde.

En s'appuyant sur deux infrastructures stratégiques pour l'économie française, ce partenariat entend contribuer au renforcement de la souveraineté alimentaire nationale en favorisant le transit ainsi que la transformation des marchandises par les ports français. L'objectif est de sécuriser durablement les approvisionnements du Marché de Rungis et de réduire la dépendance aux ports étrangers, tout en créant davantage de valeur sur le territoire national.

Cette coopération se traduira notamment par la création d'un hub agro-logistique Rungis-Dunkerque, dédié aux activités de logistique, de transformation et de valorisation des produits alimentaires. S'appuyant à la fois sur les importantes réserves foncières du port et sur l'expertise reconnue des deux plateformes, ce projet ambitionne d'attirer de nouveaux investissements, de renforcer la compétitivité de la filière et de conforter le rôle stratégique de Rungis et de Dunkerque au sein de la chaîne agroalimentaire française et européenne.

Cette dynamique s'appuie sur un écosystème déjà solidement implanté à Dunkerque, avec la présence d'opérateurs logistiques de référence de la filière agroalimentaire. Le futur hub sera implanté au sein de la zone Dunkerque Logistique Internationale (DLI), labellisée « Choose France », qui dispose de plus de 350 000 m² dédiés au développement d'activités logistiques et agroalimentaires. Bénéficiant d'une proximité immédiate avec les terminaux à conteneurs et transmanche, il profitera d'un positionnement stratégique au cœur des grands flux d'échanges maritimes. Cette nouvelle plateforme contribuera à renforcer la valeur ajoutée générée sur la place portuaire tout en facilitant l'accès au marché français et aux principaux marchés européens, répondant ainsi aux exigences croissantes de performance, de fiabilité et de décarbonation des chaînes d'approvisionnement.

Au-delà des retombées économiques et logistiques, ce projet traduit l'ambition commune des deux partenaires de construire une chaîne d'approvisionnement agroalimentaire plus performante, plus résiliente et plus durable, tout en renforçant la souveraineté alimentaire française. Pour concrétiser cette vision, la convention s'articule autour de quatre axes majeurs de coopération.

1/ Positionner un pôle logistique agroalimentaire de premier ordre, à travers la mise en œuvre d'actions conjointes de prospection commerciale et de communication, ainsi que de mise en réseau, dans l'objectif de créer un continuum d'entreprises dynamiques entre le Grand Port Maritime de Dunkerque et le Marché de Rungis. Ce réseau renforcera la résilience de la chaîne, au bénéfice direct de l'ensemble des opérateurs du Marché de Rungis et des consommateurs d'Ile-de-France.

2/ Optimiser l'efficacité opérationnelle et la traçabilité, à travers le développement de partenariats renforcés sur les contrôles phytosanitaires et douaniers, afin de réduire significativement les temps de transit de porte-à-porte, tout en garantissant un niveau maximal de sécurité alimentaire.

3/ Accélérer la décarbonation du transport, à travers l'amélioration de l'empreinte environnementale de la chaîne d'approvisionnement en favorisant des circuits plus courts et aux émissions plus faibles, ainsi qu'en étudiant activement le développement d'une liaison ferroviaire directe entre le Port de Dunkerque et le Marché de Rungis, couplée à un accompagnement vers l'électrification des flottes de véhicules.

4/ S'inscrire dans un réseau international de hubs agroalimentaires, avec la promotion et la création de nouvelles liaisons maritimes directes entre le Grand Port Maritime de Dunkerque et d'autres grands hubs mondiaux, en particulier ceux accompagnés à l'international par la Semmaris.



Par cette alliance stratégique avec le Grand Port Maritime de Dunkerque, la Semmaris, gestionnaire du Marché international de Rungis réaffirme sa mission de service public au cœur des territoires. En unissant le premier marché de produits frais au monde à cette façade maritime majeure, nous oeuvrons à la construction d'un corridor logistique exemplaire. C'est une réponse concrète aux ambitions économiques de nos opérateurs et un pas de plus vers une transition environnementale ambitieuse, garantissant à la fois une meilleure décarbonation de nos flux et la souveraineté alimentaire de notre pays.

Stéphane LAYANI, Président du Marché international de Rungis



Le port de Dunkerque n'est pas seulement une porte d'entrée et de sortie pour les produits alimentaires. Il s'est imposé comme un pôle de référence grâce à l'expertise de l'ensemble de sa communauté portuaire, à l'engagement des entreprises de manutention, ainsi qu'à la présence d'opérateurs majeurs de la filière. Avec le Marché de Rungis, nous unissons aujourd'hui les savoir-faire de deux plateformes incontournables afin de créer de nouvelles opportunités de développement et de renforcer la souveraineté alimentaire de notre pays.

Maurice GEORGES, Président du Directoire de Dunkerque-Port



Le port de Dunkerque a su, au fil des années, diversifier ses activités pour devenir aujourd'hui une référence incontournable en matière agroalimentaire. Il dispose encore d'un potentiel de développement considérable, porté par des infrastructures modernes et une position géographique stratégique au cœur des grands flux d'échanges européens.

Ce partenariat avec le Marché de Rungis s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Il traduit notre volonté commune de faire de Dunkerque un maillon essentiel de la chaîne agroalimentaire française, capable de conjuguer performance logistique, décarbonation et souveraineté alimentaire.

Patrice VERGRIETE, Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque et Maire de Dunkerque

À PROPOS DU MARCHÉ INTERNATIONAL DE RUNGIS :



Le Marché international de Rungis, d'une superficie de **234 hectares** aux portes de Paris, est un véritable écosystème au service de l'alimentation des Français, de la logistique urbaine du frais, de la valorisation de nos terroirs et de notre patrimoine gastronomique, du maintien du commerce de détail spécialisé et de l'animation des centres-villes. **1 214** entreprises, plus de **13 000** salariés, **3 millions de tonnes** de produits commercialisées chaque année, pour un chiffre d'affaires total de plus de **12 milliards d'euros**. Créée en 1965, la SEMMARIS est la Société gestionnaire du Marché International de Rungis, ayant pour missions principales l'aménagement, l'exploitation, la commercialisation et la promotion des infrastructures du Marché de Rungis. Pour plus d'informations : www.rungisinternational.com

À PROPOS DE DUNKERQUE-PORT :



Dunkerque-Port est le premier complexe portuaire français en coopération avec les ports des Hauts-de-France. Acteur clé de la transition énergétique, le port s'engage à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 tout en développant une zone industrielle bas-carbone de référence en Europe. Avec son écosystème autour de la mobilité électrique, Dunkerque est le cœur de la vallée de la batterie des Hauts-de-France. En parallèle, le port renforce ses infrastructures logistiques et conteneurs pour accompagner la croissance économique du territoire. Chaque année, Dunkerque-Port génère **3,8 milliards d'euros** de valeur ajoutée et **29 000 emplois** directs, indirects et induits. D'ici 2030, les projets en cours devraient permettre la création de **20 000 emplois supplémentaires**. Pour plus d'informations : www.dunkerque-port.fr

CONTACT PRESSE

Adeline MATEUS

☎ +33 6 64 46 29 03

✉ adeline.mateus@semmaris.fr

Anne-Sophie BATAILLE

☎ +33 6 84 06 19 64

✉ asbataille@portdedunkerque.fr

Caroline DE VOGÜÉ

☎ +33 6 44 06 58 51

✉ caroline.devogue@taddeo.fr